

Stratégie 2030 d'Alliance Sud (synthèse)

Alliance Sud est le centre de compétence suisse pour la coopération internationale et la politique de développement. Elle s'engage pour plus d'équité dans les relations Nord-Sud et fait pression pour que les politiques commerciale, financière et fiscale de la Suisse soient en cohérence avec les objectifs de la coopération au développement et de l'Agenda 2030.

Alliance Sud est indépendante de tout parti politique. Elle veille à s'assurer la compréhension et le soutien d'un large éventail politique et ne fait donc généralement pas front commun avec des partis politiques. En revanche, elle recherche des alliances avec l'ensemble des associations de défense d'intérêts et avec les organisations de la société civile qui partagent ses préoccupations.

Alliance Sud occupe une position unique en Suisse en tant que porte-parole des préoccupations politiques des organisations de développement privées. Alliance Sud est soutenue par ses membres ordinaires et associés.

Alliance Sud et la transition juste

D'ici 2050 au plus tard, la planète doit remplacer les combustibles fossiles, se passer de l'agriculture industrielle et protéger les écosystèmes garants de la préservation de la vie. Les jalons de cette transition doivent être placés d'ici 2030. Alliance Sud veut une transition juste (*just transition*) vers un monde marqué par la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (*JEDI : Justice, Equity, Diversity, Inclusion*). Il ne peut y avoir de transition juste sans éradication de la pauvreté.

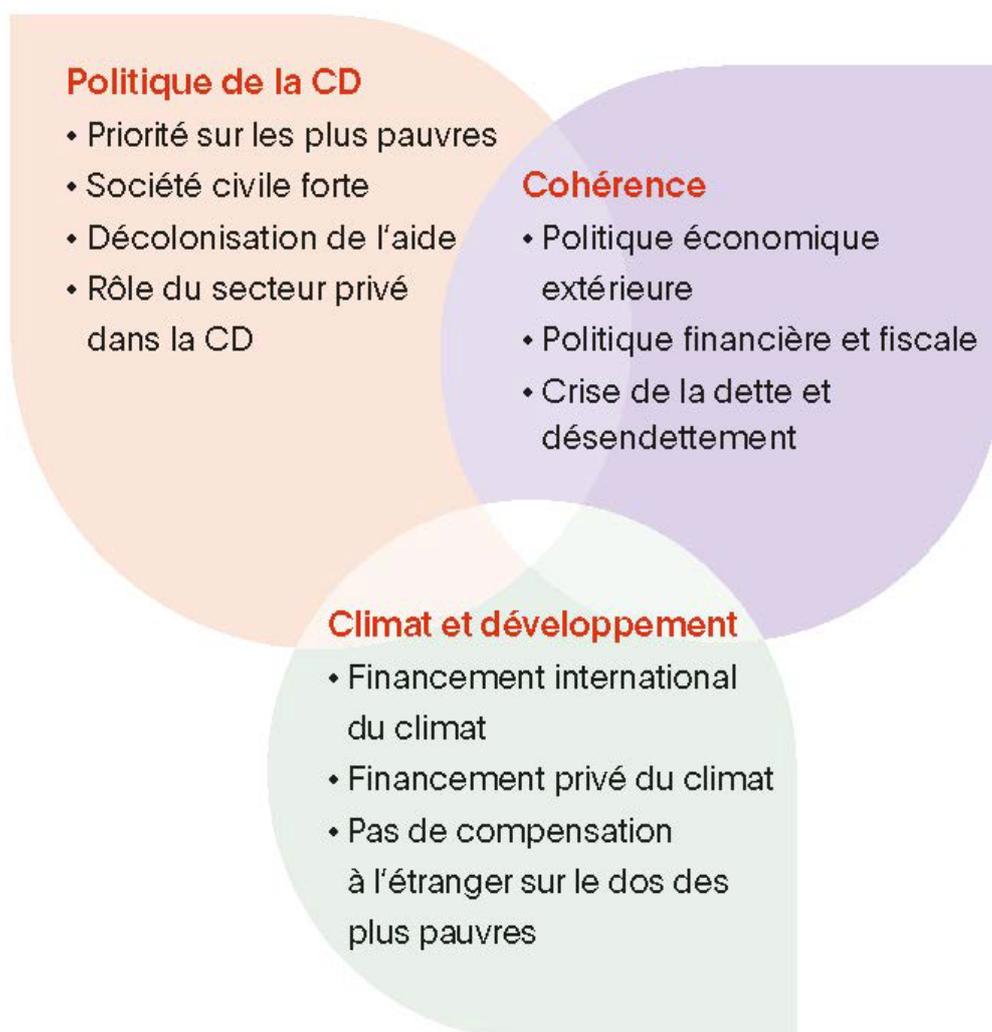
Fortement mondialisée sur le plan économique, la Suisse exerce une influence considérable sur les conditions sociales, écologiques et économiques d'autres pays, notamment les plus pauvres. Alliance Sud s'engage pour que notre pays se fonde sur des principes acceptables pour l'ensemble de la planète et apporte une contribution substantielle à la justice globale.

La coopération au développement (CD) et l'aide humanitaire sont des instruments essentiels à cet égard. Comme l'aide humanitaire ne peut réagir aux crises, sauver des vies et soulager les souffrances qu'à court terme, un monde plus stable, exempt de pauvreté, avec moins d'inégalités et offrant des chances de vie plus égales nécessite également une coopération au développement forte. Alliance Sud le revendique d'une seule voix.

Les destinataires d'Alliance Sud sont tous les protagonistes qui, par leurs actions, ont un impact sur les intérêts des personnes défavorisées dans le Sud global, qui exercent une influence sur les relations Nord-Sud ou qui mènent des activités dans un domaine thématique d'Alliance Sud. Alliance Sud veut influencer et modifier leurs actions dans l'intérêt du Sud global.

Trois champs d'action enchevêtrés

Le travail analytique et politique que le siège administratif d'Alliance Sud mènera avec un nombre croissant de membres ces prochaines années s'articule autour de trois grands thèmes présentant de multiples intersections et interactions :



Politique de la coopération au développement

Alliance Sud s'engage pour une augmentation des dépenses de développement de la Suisse. Celles-ci ne doivent pas être gonflées statistiquement en comptabilisant les coûts de l'asile dans les rapports de notre pays sur l'état de réalisation de l'objectif de l'ONU de 0,7% du revenu national brut (en 2021, 0,51% en chiffres gonflés, 0,48% en chiffres réels). En parallèle, Alliance Sud critique toute instrumentalisation de la coopération au développement (CD) pour atteindre d'autres objectifs de

politique étrangère ou économique et souligne systématiquement les liens entre la CD et les autres domaines politiques (cohérence des politiques).

S'agissant du contenu de la CD suisse, Alliance Sud poursuit les objectifs suivants :

- Les divers instruments de la coopération internationale de la Suisse sont complémentaires, mais poursuivent une vision commune. En vertu du mandat légal, ils contribuent notamment « à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles » (art. 54 de la Constitution fédérale). Cela implique une focalisation systématique sur les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète, conformément au principe de « ne laisser personne pour compte » de l'Agenda 2030.
- La Suisse s'engage aux niveaux local, national et international en faveur d'une société civile forte et, dans le cadre de sa coopération internationale, collabore autant que possible avec des organisations locales de la société civile et, via un financement direct, dans la mise en œuvre de leurs propres priorités.
- Le contenu de la CD de la Suisse est orienté de manière à ce que l'accent placé sur le secteur privé ne se fasse pas au détriment des plus pauvres. La CD attribue au secteur privé un rôle qui correspond à la réalité des entreprises à but lucratif et ne sape pas des missions publiques essentielles. Les partenariats de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) avec le secteur privé sont soumis à des exigences élevées en matière de transparence et de mesure d'impact. Ils ont des effets avérés sur la lutte contre la pauvreté. Les initiatives de financement mixte (Blended Finance), qui sont soutenues financièrement par des ressources de la coopération internationale, sont également soumises à des critères environnementaux et de droits humains rigoureux et contribuent de manière vérifiable aux objectifs de la CD helvétique.
- La prévention des migrations ne fait pas partie de la CD suisse. Il n'y a pas de focalisation de la CD sur les « pays prioritaires » de la migration vers la Suisse, ni de lien entre la CD et les partenariats migratoires.
- L'image « traditionnelle » de la coopération au développement (mot-clé : *white saviours* soit sauveurs blancs) fait place dans l'esprit de la population suisse à une conception plus nuancée du développement. Par leur positionnement et leurs alliances avec des organisations du Sud global, les ONG contribuent à une compréhension moderne du développement et à la crédibilité de la CD à long terme.

Climat et développement

Alliance Sud s'engage de manière conséquente pour que la Suisse soit plus équitable en matière climatique. Pour Alliance Sud, la justice climatique comporte trois aspects : premièrement, une réduction rapide des émissions de la Suisse avec des objectifs intermédiaires clairs ; deuxièmement, un financement climatique à la hauteur de la responsabilité historique et de la prospérité de la Suisse, avec un soutien et une indemnisation substantiels et efficaces des populations les plus touchées par le changement climatique dans les pays les plus pauvres. Et, troisièmement, Alliance Sud s'oppose à la compensation des émissions suisses dans les pays en développement et émergents au détriment des plus pauvres (*Carbon Colonialism*).

Dans le cadre de l'Alliance climatique, Alliance Sud s'engage pour que la Suisse réduise de moitié ses émissions de CO₂ d'ici 2030 par rapport à 1990 et pour qu'elle se dote d'objectifs de réduction réalistes vers le « zéro net » d'ici 2040. La réduction des émissions en Suisse n'est toutefois pas une priorité du travail politique du siège administratif d'Alliance Sud, les organisations environnementales étant ici en première ligne.

Alliance Sud vise les objectifs suivants dans le domaine du climat et du développement :

- La Suisse contribue au financement climatique global à hauteur d'au moins un pour cent de l'objectif de financement international, conformément à sa responsabilité historique et à son empreinte carbone internationale. Cela correspond à un milliard de francs jusqu'en 2025, date à partir de laquelle un nouvel objectif international, probablement plus élevé, s'appliquera. Ce financement dans le domaine du climat sert au moins pour moitié à l'adaptation et à la protection des personnes vulnérables dans les pays du Sud. Il ne se fait pas au détriment de la coopération au développement, mais grâce à des ressources financières publiques nouvelles et additionnelles. En outre, la Suisse oriente plus clairement son soutien financier vers les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.
- Le recours à des ressources financières mobilisées par le secteur privé s'ajoute à la « part équitable » fournie par les sources publiques, entraîne des réductions réelles des émissions et profite aux pays du Sud. Les financements privés ne sont donc pas pris en compte dans la contribution de la Suisse au financement international du climat. Les projets financés par le secteur privé contribuent de manière crédible et vérifiable aux objectifs de financement climatique international et respectent les stratégies, priorités et plans politiques locaux.
- Les projets de réduction des émissions à l'étranger ne sont généralement pas pris en compte dans l'objectif de réduction de la Suisse et servent exclusivement à compenser l'empreinte carbone suisse à l'étranger. Aucun projet suisse de protection climatique ou de compensation ne viole les droits humains ou nuit à l'environnement.

Cohérence déficiente : un sujet de préoccupation constant

Alors que la Suisse se situe globalement au 8^e rang pour ce qui est de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, elle occupe la 7^e avant-dernière place s'agissant des retombées négatives sur d'autres pays et surtout sur les pays du Sud (ce qu'on appelle les « [spillovers](#) »).

Le problème réside dans le rôle que joue la Suisse en tant que pays siège de grandes entreprises multinationales, en tant que puissance commerciale, place bancaire et financière et comme paradis fiscal. En d'autres termes, les politiques économique, commerciale, financière et fiscale de la Suisse ne sont pas en cohérence avec les objectifs de sa politique étrangère, des droits humains et du développement. La recherche d'une plus grande cohérence entre ces politiques est et reste donc un domaine d'activité majeur d'Alliance Sud.

Alliance Sud s'engage en faveur des préoccupations suivantes en matière de cohérence des politiques :

- Le Point de contact national (PCN) des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales devient un instrument efficace pour des entreprises plus responsables. Un point de contact national indépendant (actuellement situé au SECO), disposant de capacités suffisantes pour examiner les cas présentés par la société civile, peut constituer une possibilité d'accès à des mesures de réparation (« *access to remedy* »).

- La Suisse ne conclut plus que des accords commerciaux bilatéraux qui n'ont pas d'effets négatifs sur l'environnement et les droits humains dans les pays partenaires. Elle examine les effets potentiels des accords commerciaux bilatéraux avant l'ouverture des négociations (évaluations ex-ante ; *ex-ante assessments*). Les accords existants doivent également être soumis à un examen afin de tirer des enseignements pour les nouveaux accords.
- Les accords de protection des investissements (API) de la Suisse seront conçus de manière à permettre aux États hôtes de réguler les activités économiques et le comportement des grandes entreprises multinationales (EMN) dans l'intérêt public. La procédure de règlement des différends par l'arbitrage sera supprimée ou limitée de telle manière qu'elle ne pourra être utilisée qu'en dernier recours, après l'épuisement de toutes les voies de recours nationales.
- La Suisse dispose d'une loi sur l'économie extérieure qui définit et rend opérationnels les principes de la politique commerciale et d'investissement. Les aspects relatifs aux droits humains et à l'environnement y sont pris en compte de manière appropriée. La loi sur l'économie extérieure se base sur un inventaire des lois existantes et les complète. Elle intègre les principales exigences d'Alliance Sud en matière de politique commerciale et de protection des investissements.
- La Suisse a dépassé son ancien modèle commercial en tant que pays à faible taux d'imposition qui attire des entreprises du monde entier. Il est mis fin aux transferts de bénéfices des EMN de l'étranger et la dépendance de l'économie nationale à leur égard est fortement réduite. L'évasion fiscale des clients étrangers des institutions financières suisses est empêchée et un vaste échange d'informations sur les données des clients des banques est assuré.
- La Suisse contribue à désamorcer la crise de la dette des pays du Sud. Elle met des droits de tirage spéciaux à la disposition des pays surendettés du Sud global et participe ainsi également à la stabilisation de leurs budgets nationaux. La Suisse crée la transparence sur les dettes des pays en développement et émergents envers les groupes suisses de matières premières et les acteurs des marchés financiers. Ceux-ci prennent part à la réduction de la dette.
- La politique financière suisse favorise les investissements à grande échelle dans un avenir durable et socialement acceptable. La Confédération adopte donc une politique monétaire et fiscale qui fait avancer la transformation éco-sociale en Suisse grâce à des investissements publics importants. Cette transformation crée des capacités de production et des emplois dans le domaine de l'économie verte dans notre pays. Le fisc helvétique peut de cette manière se libérer de sa dépendance à l'égard de l'évasion fiscale en provenance d'autres pays et la Suisse peut ainsi devenir compatible en matière de politique financière.

Méthode de travail et instruments

Alliance Sud a besoin d'un ancrage solide (son expertise technique avérée et qu'elle entretient) et d'une certaine latitude de mouvement. Celle-ci signifie qu'Alliance Sud peut réagir rapidement aux opportunités qui se présentent, que ce soit en communiquant sur des thèmes d'actualité, ce qui permet de recadrer d'anciennes revendications, ou en utilisant des impulsions extérieures pour lancer de nouvelles idées ou apporter des solutions concrètes.

Pour son travail, le siège administratif d'Alliance Sud utilise les instruments suivants :

- **Analyses et études** : Alliance Sud élabore des études de base pour son positionnement et effectue des recherches de fond. Elle argumente en s'appuyant sur des faits et des connaissances.

ces scientifiques, se confronte à divers points de vue et présente des solutions réalisables, sans accepter de compromis boiteux.

- **Échange avec l'administration fédérale** : en siégeant dans des commissions extraparlimentaires, Alliance Sud profite des possibilités de participation et d'échange technique avec des membres de l'administration fédérale. Par le biais de demandes et de prises de position, elle représente ses membres et fait valoir les positions de la société civile dans le processus politique.
- **Parlement** : Alliance Sud suit de très près l'actualité politique sur les thèmes qui concernent ses activités. Elle entretient des échanges avec tous les groupes politiques et recherche des améliorations politiques susceptibles de réunir une majorité. Pour le groupe parlementaire Coopération internationale, Alliance Sud organise des échanges sur des thèmes importants pour le Sud global.
- **Advocacy (activités de plaidoyer)** : Alliance Sud défend ses préoccupations par le biais de campagnes ciblées et cherche aussi à collaborer avec d'autres protagonistes qui soutiennent ses revendications.
- **Mise en réseau** : au-delà de la base croissante de ses membres, Alliance Sud collabore suivant les cas avec tous les acteurs de la société civile qui poursuivent des objectifs similaires. Alliance Sud travaille au sein de réseaux internationaux, lorsque cela contribue à faire avancer ses objectifs en Suisse. Elle utilise ces réseaux internationaux pour influencer l'action de la Suisse au sein d'institutions internationales et tirer les bénéfices de leurs politiques pour modifier la politique en Suisse.

Il n'existe pas de schéma directeur pour une transition juste et une Suisse agissant de manière acceptable pour l'ensemble de la planète ; il faut d'innombrables expériences, processus de recherche, projets, nouvelles alliances et débats politiques, allant des initiatives issues de la population jusqu'aux forums internationaux de la gouvernance mondiale. Les ONG suisses y contribuent de manière déterminante, aussi bien dans les pays du Sud global **qu'ensemble en tant qu'Alliance Sud en Suisse**.

Berne, novembre 2022